

COMPTE-RENDU
Réunion du 29 juin 2021

Le Conseil Communautaire dûment convoqué par courriel sécurisé en date du 22 juin 2021, s'est réuni sous la présidence de M. Christian LAGARDE, le mardi 29 juin 2021 à partir de 18h00 à LE PORGE (Salle polyvalente)

Nombre de votants	29
Nombre de pouvoirs	6
Excusés	2

A l'ordre du jour :

- **Administration Générale**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 20 mai 2021 ;
- Compte-rendu par le Président des attributions exercées par délégation, en application de la délibération n° **98-09-20 du 17 septembre 2020 relative aux délégations de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes :**

Date	Objet
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
19/10/20	<i>Signature de la convention pour l'installation d'un boisement compensateur, annexe à la demande d'autorisation de défrichement, avec la société XP Bois et Madame SCALI, propriétaire forestier de parcelles situées à Saint Symphorien</i>
12/11/20	<i>Signature de la convention pour l'installation d'un boisement compensateur, annexe à la demande d'autorisation de défrichement, avec la société XP Bois et l'indivision VIDALLER, propriétaire forestier de parcelles situées à Castelnau-de-Médoc et à Listrac-Médoc</i>

11/01/21	<i>Signature des conventions pour l'installation d'un boisement compensateur, annexes à la demande d'autorisation de défrichement, avec la société XP Bois et les propriétaires forestiers suivants : Madame BAYONNETTE (parcelles situées à Avensan), M. DARRIET (Listrac-Médoc), Indivision GRAVIER (Listrac-Médoc), Indivision CRUSE (Le Taillan-Médoc), Indivision POUSSARD (Avensan)</i>
05/02/21	<i>Signature de la convention pour l'installation d'un boisement compensateur, annexe à la demande d'autorisation de défrichement, avec la société XP Bois et M. DUMAS, propriétaire forestier de parcelles situées à Sainte Hélène</i>
29/03/21	<i>Signature des conventions pour l'installation d'un boisement compensateur, annexes à la demande d'autorisation de défrichement, avec la société XP Bois et les propriétaires forestiers suivants : M. DE LA ROSA (Louchats), Indivision ARNAUD-LABUSSIÈRE (Avensan), Madame MERLAUT (Saillans), Groupement Forestier du GALAN (Saint Laurent du Médoc), M. FOUCHER (Sainte Hélène)</i>
MARCHES PUBLICS supérieurs à 40 000 € HT	
11/05/21	<i>Notification du marché public à procédure adaptée pour des travaux de génie civil et la fourniture de conteneurs enterrés à Castelnau-de-Médoc et à Listrac-Médoc Titulaire : QUADRIA – 68 rue Blaise Pascal, 33127 ST JEAN D'ILLAC Montant notifié : 186 597,60 € TTC</i>
14/06/21	<i>Notification du marché public à procédure adaptée pour une mission d'accompagnement à l'élaboration du Projet de Territoire Titulaire : AUXILIA – 41 rue du Chemin Vert, 75011 PARIS Montant notifié : 69 780 € TTC</i>

- **Compte-rendu par le Président des attributions exercées en application de la délibération n°137-12-20 du 3 décembre 2020 approuvant le règlement d'intervention des aides financières de la Communauté de Communes en faveur de l'amélioration du parc privé, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2020-2025 et autorisant le Président à signer tous les actes afférents à ce règlement d'intervention :**

Date	Objet
15/06/21	<i>Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah, bénéficiant du dispositif de la gestion de fonds sous mandat : Monsieur et Madame BRUNET Cyril (Moulis-en-Médoc), Madame COUTURIER Caroline (Avensan), Madame ZALIF Christiane (Le Porge)</i>
22/06/21	<i>Signature des arrêtés portant attribution d'une subvention pour les propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah, bénéficiant du dispositif de la gestion de fonds sous mandat : Madame ESTARAN Karine (Castelnau-de-Médoc), Madame THOMAS Mirabelle (Castelnau-de-Médoc), Monsieur et Madame MEYRE Isabelle et Thierry (Sainte Hélène)</i>

➤ Signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (C.R.T.E.).

- **Finances et marchés public**

- Budget annexe « Ordures Ménagères » 2021 – Décision modificative n°1 ;
- Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies » ;
- Fonds de concours - exercice 2021 : demande de la Commune de BRACH ;
- Convention relative à la subvention de fonctionnement allouée par la Communauté de Communes Médullienne au SDIS 33 pour 2021.

- **Tourisme**

- Taxe de séjour – Tarifs 2022.

- **Développement économique**

- Aménagement de la ZAC « Pas du Soc 2 » : conventions de mise en œuvre de mesures d'évitement et de compensation « Zones humides » et « Espèces protégées » ;
- Aménagement de la zone artisanale intercommunale à Brach : convention de mise en œuvre des mesures compensatoires « Zones humides » et « Espèces protégées » ;

- ZAC « Pas du Soc 2 » : Dépôt d'une demande d'autorisation de défrichage sur la parcelle de compensation à Sainte Hélène ;
 - Zone artisanale intercommunale à Brach : Dépôt d'une demande d'autorisation de défrichage sur l'emprise du projet ;
 - Zone artisanale intercommunale à Brach : Dépôt d'une demande d'autorisation de défrichage sur la parcelle de compensation à Sainte Hélène.
- **Environnement**
 - Autorisation au Président pour signer le contrat de reprise des consommables d'impression avec la société PRINTERREA ;
 - Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour le traitement autonome des déchets résiduels en Gironde.
- **Informations**
 - Obtention de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) pour la réfection du centre de loisirs « Là Pimpa » sur la commune du PORGE ;
 - Demande dérogatoire de transfert d'une partie de l'excédent d'investissement en fonctionnement du budget annexe SPANC : courrier adressé à Madame la Préfète.
 - Calendrier des réunions des instances communautaires : 2nd semestre 2021 et 1^{er} semestre 2022.
- **Questions diverses**

62-06-21	Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Communautaire du 20 mai 2021	POUR	UNANIMITE
63-06-21	Signature du contrat de relance et de transition écologique (C.R.T.E)	POUR	UNANIMITE
64-06-21	Budget annexe « Ordures ménagères » 2021 : décision modificative n°1	POUR	UNANIMITE
65-06-21	Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	POUR	UNANIMITE
66-06-21	Fonds de concours – Exercice 2021 : demande de la commune de BRACH	POUR	UNANIMITE
67-06-21	Convention relative à la subvention de fonctionnement allouée par la Communauté de Communes Médullienne au SDIS33 pour 2021	POUR	UNANIMITE
68-06-21	Taxe de séjour – Tarifs 2022	POUR	UNANIMITE
69-06-21	Aménagement de la ZAC « PAS DU SOC 2 » : conventions de mise en œuvre de mesures d'évitement et de compensation « zones humides » et « espèces protégées »	POUR	UNANIMITE
70-06-21	Zone artisanale intercommunale à BRACH : convention de mise en œuvre des mesures compensatoires « zones humides » et « espèces protégées »	POUR	UNANIMITE
71-06-21	ZAC « PAS DU SOC 2 » : dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle de compensation à Sainte Hélène	POUR	UNANIMITE
72-06-21	Zone artisanale intercommunale à BRACH : dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement sur l'emprise du projet	POUR	UNANIMITE
73-06-21	Zone artisanale Intercommunale à BRACH : dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement sur la parcelle de compensation à Sainte Hélène	POUR	UNANIMITE
74-06-21	Autorisation au président pour signer le contrat de reprise des consommables d'impression avec la société Printerrea	POUR	UNANIMITE
75-06-21	Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour le traitement autonome des déchets résiduels en Gironde	POUR	UNANIMITE